

## Entreprise Céry : distinction entre charges et immobilisations

Au cours de l'exercice 20N, l'entreprise Céry a décidé de diversifier ses activités. Elle s'engage dans la vente de prêt-à-porter. Pour cela, elle réalise les opérations suivantes (montants HT) :

- 1) Elle achète un fonds de commerce dont les éléments sont les suivants :
  - éléments incorporels : 121 000 €
  - matériel d'exploitation : 32 620 €
  - agencements divers : 17 250 €
  - marchandises destinées à la revente : 42 660 €
  - frais d'acte et honoraires : 6 215 €
  - droits d'enregistrement : 5 420 €
- 2) Pour faire connaître la nouvelle activité de l'entreprise, une campagne publicitaire est réalisée par une agence qui la facture 47 250 €.
- 3) Location d'un magasin situé dans une zone commerciale :
  - droit au bail (acquisition) : 17 500 €
  - loyer mensuel : 5 000 €
  - dépôt de garantie : 10 000 €
- 4) Aménagement du magasin :
  - confection et mise en place de rayonnages neufs fixés à demeure : 12 450 €
  - peinture des murs intérieurs du magasin : 10 154 €
  - réparation de l'installation électrique : 4 254 €
  - achat de meubles d'exposition : 9 653 €
  - mise en place de la nouvelle enseigne : 4 368 €
- 5) Formation du personnel :

Une société spécialisée dans la formation à la vente de prêt-à-porter assure une formation de 25 jours pour le personnel récemment embauché. Coût de l'opération 10 990 €.
- 6) La diversification des activités a généré :

La création d'une nouvelle marque de vêtements pour les enfants KidPlus. Les dépenses engagées en 20N sont de 16 000 €.

L'acquisition d'une marque de vêtements « premier prix » dénommée Prix-Mini. Le prix d'achat HT s'élève à 50 000 €.

Ces deux marques permettent à l'entreprise d'accroître son volume d'activité.

### QUESTIONS

Pour chaque opération, précisez :

- 1) s'il s'agit d'une immobilisation ou d'une charge ;
- 2) dans quel compte du Plan comptable général il convient d'enregistrer l'opération ;
- 3) de quelle manière le coût de l'opération pèsera sur le résultat de l'exercice.

## Société Doré : composant de 1<sup>re</sup> catégorie

La société Doré a pour activité le transport d'affaires. Elle utilise des petits avions mono-moteurs qu'elle achète directement au constructeur.

Les avions sont amortis sur une durée d'utilisation de 10 ans. Il faut cependant changer les moteurs tous les 5 ans.

Les durées d'usage fiscales sont identiques. Coefficients dégressif à retenir : 2,25 (10 ans) et 1,75 (5 ans).

Le 02/01/20N, un nouvel avion a été acquis au prix HT de 550 000 € (TVA à 19,60 %) incluant le prix du moteur estimé à 150 000 €.

- exercice comptable coïncide avec l'année civile.

### QUESTIONS

- 1) Peut-on justifier que les éléments de cette immobilisation sont dissociables ?
- 2) Quelles seront les modalités d'amortissement fiscal ?
- 3) Présentez les enregistrements comptables nécessaires le 2/01/20N.
- 4) Présentez les enregistrements comptables nécessaires le 31/12/20N.
- 5) Présentez les enregistrements comptables nécessaires le 2/01/20N+5 lors du changement du moteur sachant qu'il a été facturé au prix de 160 000 € HT.

675 000 € HT  
221 €  
221 €  
10000 €  
10000 €

681  
681  
681  
681  
681

Comp a approprié 10000 €

L3  
CCA

## Société Jarry : composant de 2<sup>e</sup> catégorie

Le 5 janvier 20N, la société Jarry a fait l'acquisition d'un matériel industriel d'une valeur HT de 360 000 € dont la durée d'utilisation est de 4 ans (amortissement selon le mode linéaire).

Ce matériel nécessite des entretiens périodiques compte tenu des obligations de sécurité le concernant. Ces travaux de révision doivent être entrepris au moins tous les 2 ans. Ils ont donc été programmés début 20N+2 et estimés à 40 000 € HT (valeur incluse dans la valeur HT du matériel). Ce montant sera d'ailleurs confirmé début 20N+2.

L'entreprise ne constitue pas de provisions pour gros entretien ou grandes révisions et applique systématiquement l'approche par composants.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

### QUESTIONS

- 1) Précisez de quelle manière l'entreprise peut et doit prendre en compte les dépenses d'entretien.
- 2) Présentez les enregistrements comptables du 1/01/20N au 31/12/20N+2.
- 3) L'amortissement est-il fiscalement déductible ?

## Société GST : Remplacement d'un composant

La société GST a pour activité la fabrication et la pose de menuiseries en aluminium (portes, fenêtres, vérandas...). Elle a été créée par 3 associés dont le gérant, Madame Olivier.

Au début du mois de janvier 20N+1, Mme OLIVIER vous demande d'assurer le suivi d'une immobilisation non encore traitée sur le plan comptable pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 20N.

Le 1<sup>er</sup> décembre 20N-2, la société GST a fait l'acquisition d'une scie à ruban Shark à commande numérique comptabilisée au journal des achats de la façon suivante :

Date	Compte	Intitulé	Libellé	Débit	Crédit
01/12/20N-2	2154040	Matériel industriel (scie)	Renobat, s/fact	3 939,00	
	2154050	Matériel industriel (ruban)	051347	2 850,00	
	4456200	TVA déd. sur immob.		1 357,80	
	4040000	Fournisseur Renobat			8 146,80

La mise en service est intervenue le 1<sup>er</sup> décembre 20N-2.

La structure est amortie sur une durée de 5 ans. La valeur résiduelle est considérée comme nulle.

Le composant ruban doit être changé tous les deux ans. L'ancien composant est alors mis au rebut.

Le 1<sup>er</sup> décembre 20N, la société Renobat a réalisé cette intervention qui a fait l'objet de la facture suivante :

Référence	Désignation	Qté	PU HT	MONTANT en €
SIO90	Ruban de scie	1	3 100,00	3 100,00
	Brut Hors Taxes			3 100,00
	Escompte 2 %			62,00
	Net financier HT			3 038,00
	TVA 20 %			607,60
	Net à payer			3 645,60

*En votre aimable règlement au 15/01/20N+1*

### Procédure d'amortissement

La société GST amortit son matériel industriel en comptabilité et en fiscalité selon le mode linéaire.

### QUESTIONS

- 1) Justifiez la décomposition comptable de la scie à ruban « Shark » en structure et composant.
- 2) Enregistrez la dotation aux amortissements de l'ancien composant ruban pour l'exercice 20N.
- 3) Comptabilisez le remplacement du composant ruban (mise au rebut de l'ancien et acquisition du nouveau).
- 4) Comptabilisez l'amortissement du nouveau composant pour 20N.